

Règlement intérieur de la Maîtrise Saint-Etienne

1- La vie de la Maîtrise

La maîtrise Saint Etienne est mixte et polyphonique, elle s'adresse aux élèves motivés par le chant. Elle est encadrée par l'équipe pédagogique engagée dans les dimensions éducatives, spirituelles et culturelles.

La maîtrise de la Cathédrale Saint Etienne se compose :

- d'enfants de l'école Saint Etienne, garçons et filles du CE2 au CM2
- d'élèves scolarisés au Collège Sainte Marie-Saint Dominique de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Les maîtrisiens participent :

- à plusieurs répétitions dans la semaine
- à des répétitions générales et des matinées chantantes
- à la messe dominicale à la cathédrale
- différentes occasions permettent aux chanteurs et à leurs parents de se retrouver : concerts, moments de détente, journée familiale, ...

Participation à la liturgie :

- La messe dominicale est obligatoire une fois par mois.
- Si les enfants sont disponibles les autres dimanches, ils sont invités à se joindre au Chœur de la cathédrale.
- Participation aux grands évènements liturgiques (ordination, fêtes ...)
- Participation aux célébrations de l'ESBC
- Une régularité dans la durée s'impose pour une bonne formation et structuration de la personnalité du maîtrisien.

Le calendrier :

- Il est défini en début d'année scolaire et distribué aux familles.

La communication :

- Une communication rapide entre les familles et le chef de chœur est prévue (mail,...)

2- La mission de la Maîtrise

- La Maîtrise fait partie de l'enseignement de l'ensemble scolaire (collège Sainte Marie, Ecole Saint Etienne). Elle s'intègre dans le projet éducatif et pédagogique de l'établissement et participe au développement de l'enfant dans toutes ses dimensions : intellectuelle, humaine, relationnelle, spirituelle, artistique, dans le respect de chacun. Ce projet se décline en cinq points :
 - Espérer en chacun
 - Développer ses talents
 - Vivre le respect
 - Devenir responsable et s'engager
 - Annoncer l'Évangile
- Monseigneur nous rappelle que la Maîtrise de la cathédrale est la chorale de l'Église Mère du diocèse et qu'il compte sur elle aux cérémonies diocésaines, pour chanter avec les chorales paroissiales participant à ces cérémonies.
- La Maîtrise est au service de la liturgie de la cathédrale de Bourges :
En participant à l'animation des messes (dominicales, Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte,...) et en animant des célébrations exceptionnelles (vêpres, ordinations, rassemblements diocésains, ...)
- La Maîtrise se produit pour des concerts dans la ville, la région, participe aux congrès des PueriCantores,...
- La Maîtrise anime des manifestations caritatives (Maison de Retraite, Hôpital,...)

La charte du petit chanteur

Etant Petit Chanteur

tu fais partie d'une grande famille : les PUERI CANTORES

*Par leur chant, les Petits Chanteurs du monde entier rendent un service d'Église :
Ton chant éveille un sentiment de beauté en toi et dans le cœur de ceux qui l'écoutent.
Tu remplis ainsi ta mission de chanter pour la gloire de Dieu et le salut des hommes*

*Tu fais de ton mieux pour que ta vie reflète ce que tu chantes: tu es artisan de Paix.
Tu essaies de semer la Paix et la joie dans ta vie de tous les jours, dans ta famille et dans toutes tes activités...*

Tu es souriant, serviable, agréable avec ton entourage et toujours attentif à ceux qui en ont le plus besoin...

Tu es chanteur de Dieu.

*Dans le silence de ton cœur tu écoutes le Seigneur :
tu es ouvert à ce qu'il attend de toi.*

*Si tu es baptisé, tu prends au sérieux l'invitation de Jésus Christ d'aimer Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même :
tu es Témoin du Christ.*

Tu prends au sérieux ton engagement de Petit Chanteur :

En répétition, à la messe, au concert, pour un service à rendre, tu es toujours présent, ponctuel et efficace.

*Tu as choisi de vivre en Petit Chanteur :
Mets tout ton cœur à vivre cette charte.*

3-L'encadrement

- Le Directeur musical et Chef de Choeur de la Maîtrise est Monsieur Jean-Marie Cossard.
- Les Maîtrisiens sont dirigés par Le Directeur musical de la Maîtrise pendant les messes auxquelles ils participent au sein de la Cathédrale. En son absence, ils sont dirigés par le maître de Chapelle, Monsieur Cédric Clément.
- Lors des manifestations, des concerts, des messes, des répétitions, les enfants sont encadrés et pris en charge par l'équipe pédagogique et/ou les adultes de la Schola. **Dés la fin des concerts, des répétitions, des messes, ils doivent être pris en charge par leurs parents et sont sous leur entière responsabilité.**

4- Les moyens mis en œuvre par l'équipe pédagogique

- Fournir une solide formation musicale et vocale
- Favoriser l'épanouissement artistique, humain et spirituel de **chaque** jeune chanteur

L'enseignement maîtrisien se compose de plusieurs apprentissages :

- Expression vocale
- Chant choral
- Technique vocale
- Culture musicale

Les enfants bénéficient d'un enseignement musical de qualité tout en suivant leur scolarité.

5- Les répétitions

La formation est assurée par un/des professeurs d'éducation musicale et chant choral de l'ensemble scolaire ESBC : Monsieur Jean-Marie COSSARD en lien avec le maître de Chapelle de la cathédrale, Monsieur Cédric CLEMENT.

- Les enfants du CE2 au CM2 scolarisés à l'école Saint Etienne, ont 1h30 de répétition par semaine de 12h45 à 13h25
Soit : lundi et jeudi ou mardi et vendredi, en deux groupes distincts
- Les jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème} scolarisés au collège Sainte Marie-Saint Dominique en classes à horaires aménagés ont répétition : le mardi et le jeudi de 15h à 16h50
- Pour tous : un samedi matin par période scolaire, soit 5 dans l'année de 10h à 12h, en privilégiant le week-end où les chanteurs participent à la messe de la cathédrale. Ces répétitions ont lieu soit à la cathédrale, soit à la maison Diocésaine.
- Pour les messes prévues au calendrier de la Maîtrise, répétition pour tous à 10h00 à la cathédrale.
- Tous les dimanches pour les volontaires : présence à 10h30

6- Le répertoire

Le répertoire de la Maîtrise se compose :

- De musique sacrée et de musique liturgique, ordinaire de la messe et grand répertoire
- De chants profanes, traditionnels et populaires

7- Les modalités d'inscription

- Le renouvellement d'inscription se fait en fin d'année, suite à un bilan individuel de l'année avec le directeur musical de la Maîtrise. La réinscription du maîtrisien est validée au résultat de cette rencontre.
- Les nouvelles demandes d'inscription à la chorale maîtrisienne se font par le biais du formulaire de préinscription.
L'admission de l'enfant est validée lors d'une rencontre individuelle en septembre avec l'enfant et sa famille. Cet entretien permet de vérifier que la pratique du chant convient à l'élève et que la motivation de l'enfant et de sa famille est réelle. Une exigence d'engagement est demandée à l'enfant et à sa famille par écrit.
- Une cotisation de 40€/enfant (30€ à partir du 2^{ème} enfant) fixée par l'Assemblée Générale de l'association est demandée aux familles. Elle couvre l'adhésion à la fédération des Pueri Cantores et les frais de fonctionnement.

8- Moyens matériels

Tenue de chœur des maîtrisiens : une aube rouge prêtée, entretenue et renouvelée par la paroisse.

Les classeurs et les partitions sont mis à disposition des Maîtrisiens.

9- L'association

La Maîtrise Saint-Etienne bénéficie du support de l'association « Maîtrise Saint-Etienne » loi 1901 dont les statuts ont été déposés en préfecture du Cher le 19 / 12 / 2013 sous le numéro W181003410.

La qualité de membre est ouverte aux élèves admis à suivre le cursus d'enseignement maîtrisien proposé par les établissements de l'ESBC. Ils sont représentés par leurs représentants légaux qui sont annuellement convoqués à l'assemblée générale ordinaire de l'association. Tout parent d'élève, membre de l'association est invité à devenir membre actif ou élu au sein du bureau de l'association.

10- Les partenaires

Un partenariat existe entre les différentes associations de la Cathédrale :

- La Schola Saint Etienne (pour le répertoire, les activités, les concerts, les célébrations).
- Les Amis de la Cathédrale
- Les Amis du grand orgue

L'organisation de l'accueil des enfants à la cathédrale (habillage,...) est sous la responsabilité de Madame Annie Riotte suppléée par des membres de la Schola.

Conception de la beauté par le Pape Benoît XVI

Dans un discours qu'il a adressé en la Chapelle Sixtine, le 21 novembre 2009, à une assemblée de cinq cents artistes le Pape Benoît XVI nous livre sa conception de la beauté :

« Chers artistes, vous savez bien que l'expérience du beau, du beau authentique, pas éphémère ou superficiel, n'est pas quelque chose d'accessoire ou de secondaire dans la recherche du sens et du bonheur, car cette expérience n'éloigne pas de la réalité... »

Lors d'une audience générale en août 2011, le Pape nous transmet ce message fort qui nous interpelle, nous, Pueri Cantores qui prenons régulièrement part à l'animation de la liturgie et qui chantons les grandes œuvres du répertoire sacré :

« Retrouver la signification profonde de la voie de la beauté, c'est tout simplement redécouvrir Dieu ».